



NOTES:

- LES COTES AVEC UN ASTÉRISQUE (*) NE SONT PAS CONFORMES ET DEVRONT FAIRE L'OBJET DE DÉROGATIONS MINIEURES.
- LA POSITION DES ZONES DE RÉCURRENCES CENTENAIRE ET VINGTENNAIRE SONT EN RÉFÉRENCE AU LEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE JEAN LAMARCHE a.-g., EN DATE DU 6 MAI 2020 ET PORTANT LE NUMÉRO 32877 DE SES MINUTES.
- LA LIMITE DES HAUTES EAUX A ÉTÉ ÉTABLIE PAR LA FIRME-CONSEIL ENVIRONNEMENTAL, EN RÉFÉRENCE AU LEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE JEAN LAMARCHE a.-g., EN DATE DU 6 MAI 2020 ET PORTANT LE NUMÉRO 32877 DE SES MINUTES.
- LES BÂTIMENTS SONT EN RÉFÉRENCE AU PLAN EN FORMAT CAD DE DKA ARCHITECTES NO. 1922-1100, REQU. LE 16 FÉVRIER 2021.
- NOUS RECOMMANDONS LA POSE DE CLOUS SUR ASSISE.
- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION NE DOIVENT PAS DÉBUTER AVANT L'OBTENTION DU PERMIS ET CERTIFICAT D'IMPLANTATION DE L'ARPENTUR-GEOMETRE.

SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL À ANGLET
PUBL. 1 045 597 (POSITION APPROXIMATIVE)

SERVITUDE DE PASSAGE PROJETÉE

SERVITUDE EN FAVEUR DE H.-O. ET BELL CANADA
PUBL. 25 472 910 (LARGEUR: 2,00)

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX	
ZONAGE: R-1 210-2	
MARGES BÂTIMENT	
AVANT:	6,0
ARRIÈRE:	7,0
LATÉRALE:	3,0
LATÉRALE TOTALE:	6,0
LATÉRALE TOTALE:	45%

TABLEAU DES MODIFICATIONS			
NO	MODIFICATION	DATE	NOM

LÉGENDE	
	POTEAU
	HAUBAN
	BORNE FONTAINE
	HAUT TALUS
	FILS AÉRIENS
	CLOTURE
	CLOTURE
	HAIE
	PAVAGE
	LIMITE DES HAUTES EAUX
	LIMITE APPROXIMATIVE DE LA ZONE DE RÉCURRENCE CENTENAIRE
	LIMITE APPROXIMATIVE DE LA ZONE DE RÉCURRENCE VINGTENNAIRE
	LIMITE DE LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE (LARGEUR: 10 MÈTRES)

LEGAUT TRUDEAU

Arpenteurs-géomètres
Arpenteur des Terres du Canada

MIRABEL 12450, rue de L'ÉVÊQUE, suite 102, J7J 2J1
 LAVAL 1711, boulevard LAURENTIUS, local 203, J7M 2P5
 SAINT-ESTACHE 374A, boulevard ARTHUR-SAUVE, J7R 2J4
 BLAINVILLE 52, boulevard FONTAINEBLEAU, J7R 1J2
 LACHUTE 132, rue CARREME, J8H 2S5
 TERREBONNE 1732, rue BOIS-D'OLLE, J8K 4S4
 VAUDREUIL-DORION 430, rue CHÉRON, J7V 7K4

Tél.: (514) 990-9433 info-nord@tag.ca

PLAN PROJET D'IMPLANTATION
DOCUMENT ÉVOLUTIF

NOTES:

- LE PRÉSENT PLAN PROJET D'IMPLANTATION A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR DES FINS DE CONSTRUCTION POUR LE MANDANT ET NE DOIT PAS SERVIR OU ÊTRE INVOKÉ À D'AUTRES FINS.
- TOUTE REPRODUCTION DE CE PLAN EST INTERDITE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR.
- CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À L'ÉTABLISSEMENT DES LIMITES DE PROPRIÉTÉ.
- LES MESURES INDICÉES SUR CE DOCUMENT SONT EN MÈTRES (S.I.).
- LE FACTEUR 3,28 DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONVERSION EN PIEDS (M.A.).

LOT: 6 306 137 À 6 306 156, 6 377 479 ET 6 377 480

CADASTRE: CADASTRE DU QUÉBEC

CIRC. FONC.: TERREBONNE

MUNICIPALITÉ: VILLE DE TERREBONNE

MANDANT: HABITATIONS LOUIS-SEIZE INC. Dessiné par: Vérifié par:
F.C. C.L.

ÉCHELLE: 1:250(SI)

MIN.: 7 452

DOS.: 91 343-B-1

MIRABEL, LE 18 FÉVRIER 2021

Stéphane JEANSONNE, a.-g.

Copie conforme à l'original émise le:

ARPENTUR(E)-GÉOMÈTRE

npr: 86388.DWG baa: 91343B1 PPL.DWG